

**ECOLE DE CONDUITE BOULEVARD DE VERDUN**

Angle Avenue Commune de Paris et
Boulevard de Verdun
BP 280
97827 LE PORT CEDEX
Code APE 8553Z
Agrément : E0209 D95960
N° Préfecture : 98 97 0368 797

PROGRAMME DE LA FORMATION INITIALE MINIMALE OBLIGATOIRE – FIMO- TRANSPORT DE VOYAGEURS

RS : 5768- Habilitation pour la conduite de certains véhicules routiers affectés aux transports des voyageurs.
Certificateur : Ministère de la transition écologique et de la cohésion des territoires
Date : 01-01-2022

DUREE

140 Heures

EFFECTIF

Effectif réglementaire de 16 participants maximum

OBJECTIFS GENERAUX

Selon l'article 2 de l'arrêté du 3 janvier 2008, la formation va permettre au conducteur :

- De se perfectionner à une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité
- D'appliquer et de respecter les réglementations du transport, ainsi que les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale, le service et la logistique.

COMPETENCES PROFESSIONNELLES VISEES

Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité.

Application des réglementations.

Santé, sécurité routière et sécurité environnementale.

Service et logistique.

PUBLIC ET PREREQUIS

- Tout conducteur, âgé de 21 ans minimum.
- Titulaire du permis de conduire de la catégorie D ou DE en cours de validité
- Ou titulaire d'un permis reconnu en équivalence, conformément aux articles R. 222-1, R. 222-2 et R. 222-3 du Code de la Route
- Ou titulaire du certificat d'examen du permis de conduire, attestant sa réussite aux examens du permis de conduire d'une de ces catégories

 Accès possible aux personnes en situation de handicap (sourds et malentendants).

MODALITES TECHNIQUES, PEDAGOGIQUES ET D'ENCADREMENT

Salle équipée d'un ensemble multimédia.

Véhicule d'instruction porteur, équipé en double commande, conforme aux arrêtés du 23 avril 2012 et du 10 janvier 2013.

Aires de manœuvres : sol asphalté plat et horizontal, de 100 mètres de long sur 7 mètres de large minimum, avec tracé permettant la représentation de tous les exercices, ainsi que 24 piquets sur socle.

Formateurs qualifiés.

Remise d'une documentation complète aux stagiaires.

MODALITES D'EVALUATION DES CONNAISSANCES, DE L'APPRECIATION DES STAGIAIRES

Le participant est évalué par le formateur au fur et à mesure de sa progression. L'évaluation finale des acquis est sanctionnée par le passage d'un examen.

A l'issue de la formation, le stagiaire apprécie le niveau d'amélioration de ses connaissances et de ses compétences.

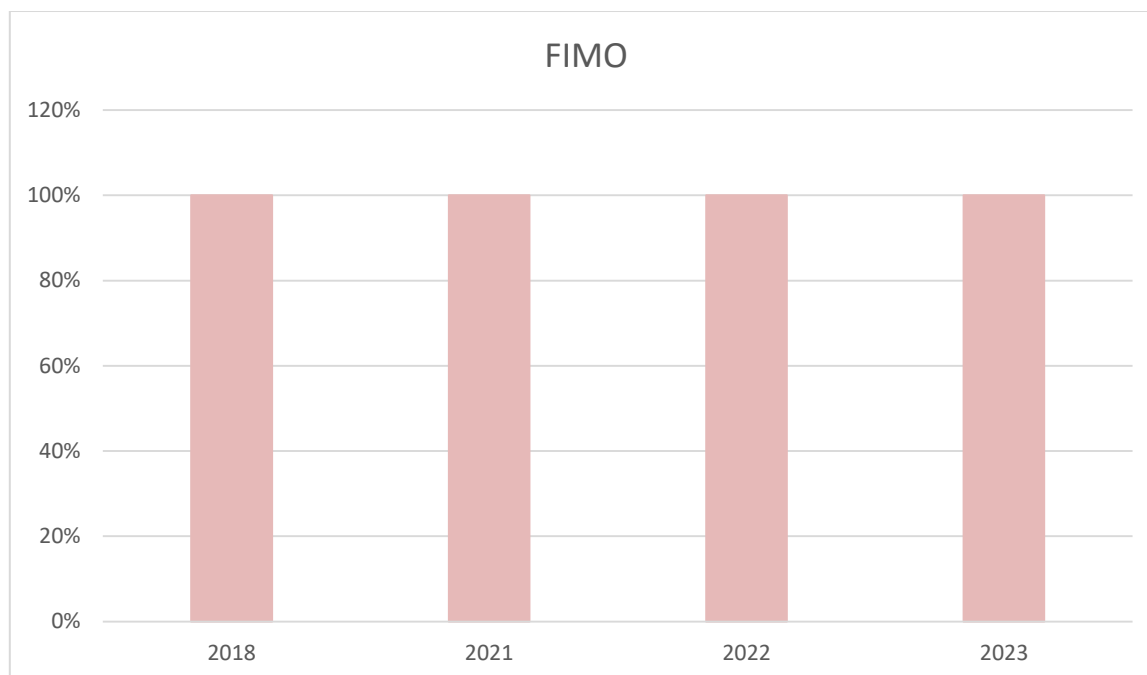
MOYENS PERMETTANT DE SUIVRE L'EXECUTION DE LA FORMATION ET D'EN APPRECIER LES RESULTATS

Attestation de formation conforme à l'arrêté du Ministère chargé des transports.

Carte de Qualification Conducteur en cas de succès.

En cas d'échec à la partie théorique ou pratique, délivrance d'une attestation constatant cette situation et faisant apparaître sa date d'échéance.

TAUX DE REUSSITE



PROGRAMME DETAILLE DE LA FORMATION

MODULE 1 OBJECTIF : Identifier les objectifs et étapes de la formation

- Vérification du respect des pré-requis
- Présentation du centre, de l'équipe pédagogique et des moyens matériels
- Présentation de la formation
- Modalités pratiques
- Tour de table

DUREE

1H00

MOYENS A PLANIFIER

Salle équipée d'un ensemble multimédia

MODULE 2 OBJECTIF : Mettre en œuvre une conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité

Perfectionnement à la conduite rationnelle axée sur les règles de sécurité

- Caractéristiques du véhicule et fonctionnement des organes de sécurité
- Perfectionnement à une conduite sûre et économique
- Principes d'utilisation d'une boîte de vitesse automatique
- Chargement, arrimage, manutention des marchandises dans le respect des consignes de sécurité et la bonne utilisation du véhicule
- Application pratique et analyse de la conduite en situation normale comme en situation difficile : 10h de conduite individuelle comprenant 1h de manœuvres professionnelles auxquelles s'ajoute 1h de commentaires pédagogiques

DUREE

65h00

MOYENS A PLANIFIER

Salle équipée d'un ensemble multimédia
1 véhicule pour 4 stagiaires max.
Charges et matériel d'arrimage

MODULE 3 OBJECTIF : Appliquer la réglementation du transport routier de voyageurs

Application des réglementations

- Réglementation sociale nationale et européenne applicable au transport de voyageurs
 - o Temps de conduite et de repos des conducteurs
 - o Utilisation du chronotachygraphe électronique
- Formation des conducteurs
 - o Conventions collectives
 - o Statuts particuliers (fonction publique)
- Réglementation applicable au transport de voyageurs
 - o Transport public, location, transport en compte propre
 - o National et international
 - o Différents contrats et documents de transport nécessaires à l'acheminement des voyageurs
 - o Redevance d'utilisation des infrastructures routières

DUREE

28h00

MOYENS A PLANIFIER

Salle équipée d'un ensemble multimédia

MODULE 4 OBJECTIF : Mettre en œuvre les règles relatives à la santé, la sécurité routière, la sécurité environnementale	
Santé, sécurité routière et sécurité environnementale - Prévention des risques physiques et notamment l'hypovigilance - Aptitude physique et mentale - Conduite préventive et évaluation des situations d'urgence - Principes élémentaires du secourisme - Règles de circulation et de signalisation routières - Risques de la route, les facteurs aggravant liés aux véhicules lourds - Accidents du travail en circulation et à l'arrêt - Circulation dans les tunnels : règles de conduite à l'approche et dans les tunnels, spécificités des grands ouvrages - Franchissement des passages à niveau - Criminalité et trafic de clandestins	
DUREE	MOYENS A PLANIFIER
28h00	Salle équipée d'un ensemble multimédia

MODULE 5 OBJECTIF : Adopter des comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque et au développement de la qualité de service de l'entreprise	
Service, logistique - Comportements contribuant à la valorisation de l'image de marque de l'entreprise et au développement de la qualité de service : - o Sensibilisation au développement durable - o Sûreté du fret - Environnement économique du transport routier de voyageurs et organisation du marché	
DUREE	MOYENS A PLANIFIER
14h00	Salle équipée d'un ensemble multimédia

MODULE 6 OBJECTIF : Evaluer les acquis de la formation	
Evaluation des acquis et synthèse du stage - Evaluation de satisfaction de la formation - Evaluation de la conduite effectuée en contrôle continu - Test final d'évaluation des compétences acquises - Bilan global de la formation par le formateur évaluateur - Synthèse de stage	
DUREE	MOYENS A PLANIFIER
4h00	Salle équipée d'un ensemble multimédia Evaluation : Formateur autre que celui ayant assuré la formation

CONTACT

Pour toute question, vous pouvez joindre le centre au :

☎ 0262.43.80.75 (bureau)

☎ 0692.85.57.00 (M. CADARSI, responsable pédagogique)

Par mail : jean-lou.cadarsi@wanadoo.fr